

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 3
Absent non excusé : 1
Absents excusés : 4

Date de convocation : 06 mai 2019

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Christian SCHMITZ ; Mme Julie LAFFAYE ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Véronique THILL.

Etaient absents excusés : M. Claude NEVEUX a donné procuration Mme Hélène FAVRE MONNET ; M. Nicolas ROQUEL a donné procuration à M. Pascal JOLIOT ; M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT ; M. David HEIB.

Absent non excusé : Mme Cindy DOS REIS.

Secrétaire de séance : Mme Roseline KLEIN-BELLUCO.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 04 avril 2019.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 4.2 023/2019 : CREATION D'EMPLOIS D'ETE

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3, alinéa 2,

Mise en place des travaux d'été pour les jeunes âgés de 16 ans avant le 1^{er} juillet, chaque jeune effectuera 35 heures maximum.

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Autorise** le Maire à **SIGNER** les contrats d'été (saisonnier) des agents non titulaires à temps non complet, pour effectuer des travaux d'entretien.

- **Ces agents seront** rémunérés sur un indice de la nomenclature de la fonction publique correspondant au grade d'adjoint technique, 1^{er} échelon.

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Préfecture pour contrôle de la légalité le 15 mai 2019 et sa publication le 15 mai 2019.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy Le Veneur, le 15 mai 2019

Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20190513-2019DEL023-DE
Reçu le 17/05/2019

